



Toulouse, le 30 juin 2017

Information à la Presse

Procès de Toulouse - 8ème jour : Le verdict.

L'UNSA-Postes ne commentera pas cette décision de justice, les jurés ont jugé en leur âme et conscience.

Nous constatons que ce procès a mis en évidence certaines lacunes de La Poste concernant la sécurité de ses personnels.

Nous allons voir, avec nos deux caissières adhérentes, ce qu'elles souhaitent faire vis à vis de La Poste, et nous les accompagnerons dans leurs démarches.

Nous espérons que la direction a pris conscience de ce qu'ont vécu ces deux femmes et leur famille.

Le jugement a été rendu mais il ne met pas un terme aux traumatismes des victimes, pour elles, le cauchemar continue.

Ce verdict ne leur rendra pas leur vie d'avant.

Luc Girodin - Secrétaire Général de l'UNSA-Postes - 06 84 27 03 28